

BILAN DES DONNÉES 2015



A I R A Q
Atmo Aquitaine



SURVEILLANCE
DE LA QUALITÉ DE L'AIR
EN **AQUITAINE**

airaq.asso.fr

Bilan des données 2015

Lot-et-Garonne

Rédaction	Sarah LE BAIL, Ingénieur d'études Pierre-Yves GUERNION, Responsable Études
Vérification	Pierre-Yves GUERNION, Responsable Études
Approbation	Patrick BOURQUIN, Directeur
Date	07/03/16
Référence	Rapport n° ET/PE/16/03
Nombre de pages	13



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	3
I. LE LOT-ET-GARONNE.....	4
I.1. BILAN DES ALERTES	4
I.2. RESPECT DES VALEURS LIMITES ET VALEURS CIBLES	4
I.3. VALEURS REPÈRES	5
I.4. ÉVOLUTIONS MENSUELLES DES POLLUANTS	5
I.5. ÉVOLUTIONS DÉCENNALES DE LA QUALITÉ DE L’AIR.....	6
I.6. AGGLOMÉRATION D’AGEN.....	7
I.6.1. Bilan des indices de qualité de l’air.....	7
I.6.2. Historique des indices ATMO.....	7
I.6.3. Bilan des normes.....	8
I.6.4. Respect des valeurs limites et valeurs cibles	8
I.6.5. Valeurs repères	9
I.6.6. Évolutions mensuelles des polluants	9
I.6.7. Évolutions décennales de la qualité de l’air.....	10
I.7. AGGLOMÉRATION DE MARMANDE	11
I.7.1. Bilan des indices de qualité de l’air.....	11
I.7.2. Historique des indices CITEAIR.....	11
I.7.3. Bilan des normes.....	12
I.7.4. Respect des valeurs limites et valeurs cibles	12
I.7.5. Valeurs repères	12
I.7.6. Évolutions mensuelles des polluants	13

AVANT-PROPOS

AIRAQ fait partie du dispositif français de surveillance et d'information sur la qualité de l'air. Sa mission s'exerce dans le cadre de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996 et de ses décrets d'application. À ce titre et compte tenu de ses statuts, AIRAQ est garant de la transparence de l'information sur les résultats de ces travaux selon les règles suivantes :

- AIRAQ est libre de leur diffusion selon les modalités de son choix : document papier, communiqué, résumé dans ses publications, mise en ligne sur son site Internet.
- Les données contenues dans ce rapport restent la propriété d'AIRAQ.
- AIRAQ s'engage à proposer en téléchargement sur son site Internet la dernière version de ses rapports d'étude. Il est de la responsabilité du lecteur de s'assurer qu'il a bien en sa possession la version à jour du document.
- Toute utilisation partielle ou totale de ce document doit faire référence à AIRAQ et au titre complet du rapport. AIRAQ ne saurait être tenue responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aura pas donné d'accord préalable.

I. LE LOT-ET-GARONNE

Le département du Lot-et-Garonne est couvert par deux stations de mesures :

- une station urbaine de fond : Agen – Armandie (NO₂, PM10 et O₃)
- une station de proximité automobile : Marmande, avenue François Mitterrand (PM10, PM2.5 et NO₂)

Au 31 décembre 2015, les procédures en vigueur sont régies par l'arrêté suivant :

- Arrêté n°2015349-0004 du 15 décembre 2015 relatif au déclenchement des procédures d'information-recommandations et d'alerte en cas d'épisode de pollution de l'air ambiant par le dioxyde d'azote (NO₂), les particules en suspension (PM10) et l'ozone (O₃) sur le département du Lot-et-Garonne

I.1. Bilan des alertes

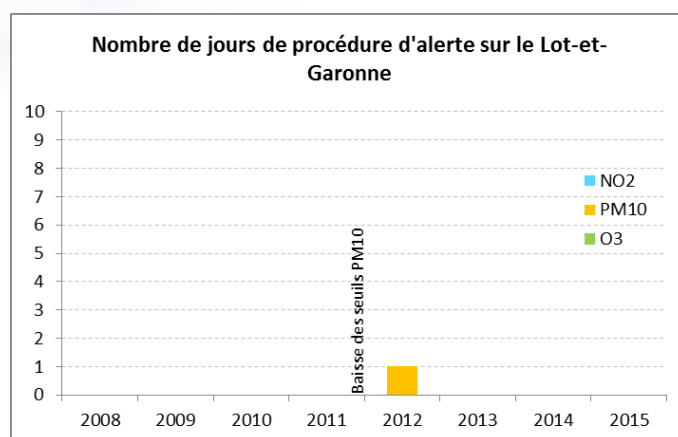
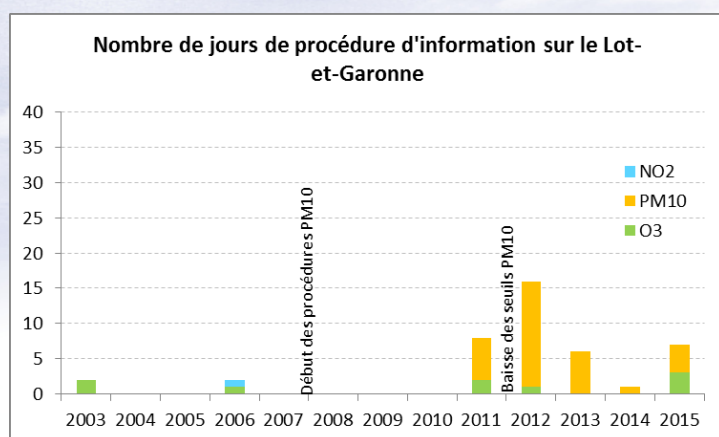


Figure 1 : nombre de jours de procédure d'information et de recommandations et d'alerte dans le Lot-et-Garonne

En 2015, dans le Lot-et-Garonne, il y a eu 6 jours de procédure d'information et de recommandations (3 aux particules en suspension et 3 à l'ozone).

I.2. Respect des valeurs limites et valeurs cibles

Des valeurs limites et des valeurs cibles ont été précisées dans la réglementation européenne et française (cf. Annexe 2). Sur le département du Lot-et-Garonne, aucun dépassement de valeur de référence n'a été enregistré sur les 5 dernières années.

I.3. Valeurs repères

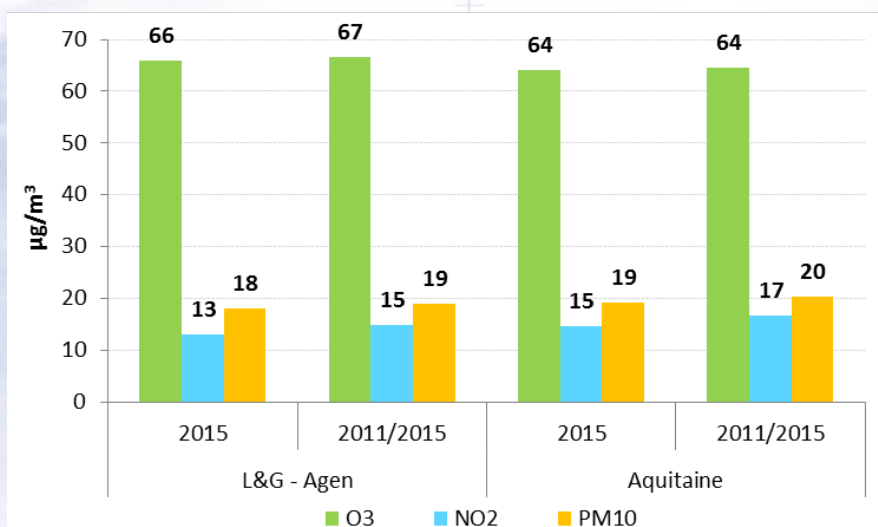


Figure 2 : valeurs repères par polluant dans le Lot-et-Garonne et sur l'agglomération d'Agen

Pour les trois polluants considérés, les concentrations relevées à Agen cette année sont légèrement plus faibles que la moyenne des 5 dernières années sur la station. Concernant le dioxyde d'azote et les particules en suspension, les concentrations de 2015 sont plus faibles que les données régionales, alors que pour l'ozone, les niveaux observés à Agen sont supérieurs à la moyenne régionale.

I.4. Évolutions mensuelles des polluants

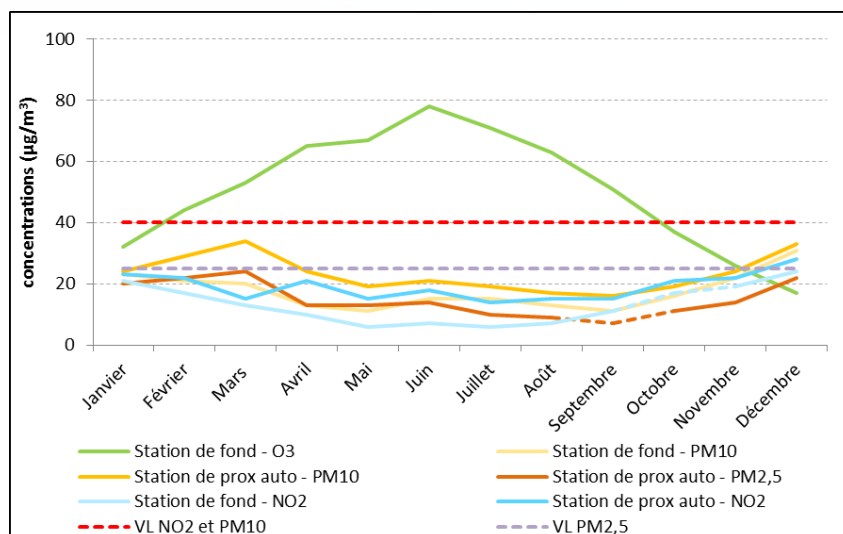


Figure 3 : évolutions mensuelles des polluants dans le Lot-et-Garonne

Les concentrations en **particules en suspension et fines** évoluent de la même manière sur l'ensemble des sites. Les niveaux sont plus élevés traditionnellement en hiver notamment en décembre. Cette année, les niveaux ont été soutenus en mars en lien avec un épisode de pollution national. Les niveaux en **dioxyde d'azote**, polluant hivernal, suivent la même tendance que les particules avec des niveaux plus soutenus en hiver. Le site de proximité automobile de Marmande voit ses concentrations plus élevées que le site de fond d'Agen. Les concentrations en **ozone**, polluant estival, sont plus élevées en juin en lien avec les conditions météorologiques ensoleillées.

N.B : les courbes en pointillé comportent moins de 75 % de données validées.

I.5. Évolutions décennales de la qualité de l'air

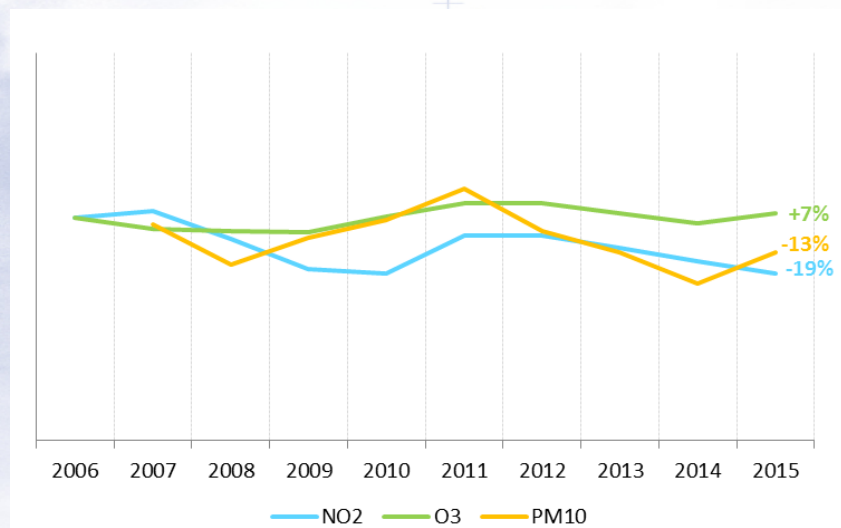
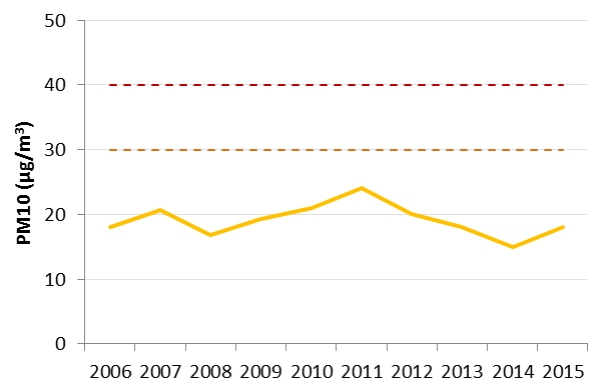


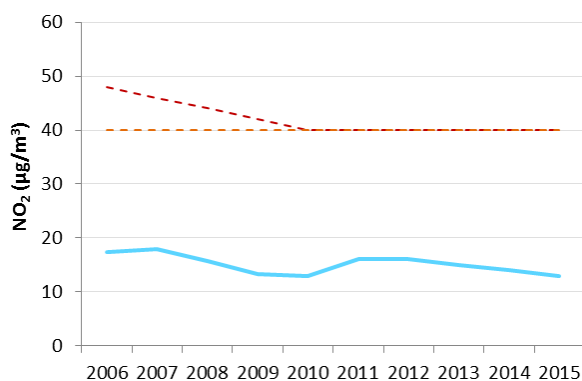
Figure 4 : évolutions décennales des polluants dans le Lot-et-Garonne

- Les niveaux en **ozone** sont globalement stables depuis quelques années. Les concentrations ont augmenté de 7 % depuis 2006.
- Bien qu'ayant augmenté entre 2014 et 2015, les concentrations en **particules en suspension** poursuivent leur tendance baissière. Elles ont diminué de **13 %** depuis 2007.
- Les concentrations en **dioxyde d'azote** poursuivent leur baisse entamée en 2012. Elles ont diminué de **19 %** depuis 2006.



— Lot-et-Garonne - fond

— Lot-et-Garonne - fond - - - Valeur limite - - - Obj. qualité



— Lot-et-Garonne - fond - - - Valeur limite - - - Obj. qualité

Figure 5 : évolutions pluriannuelles des concentrations de polluants dans le Lot-et-Garonne

I.6. Agglomération d'Agen

I.6.1. Bilan des indices de qualité de l'air

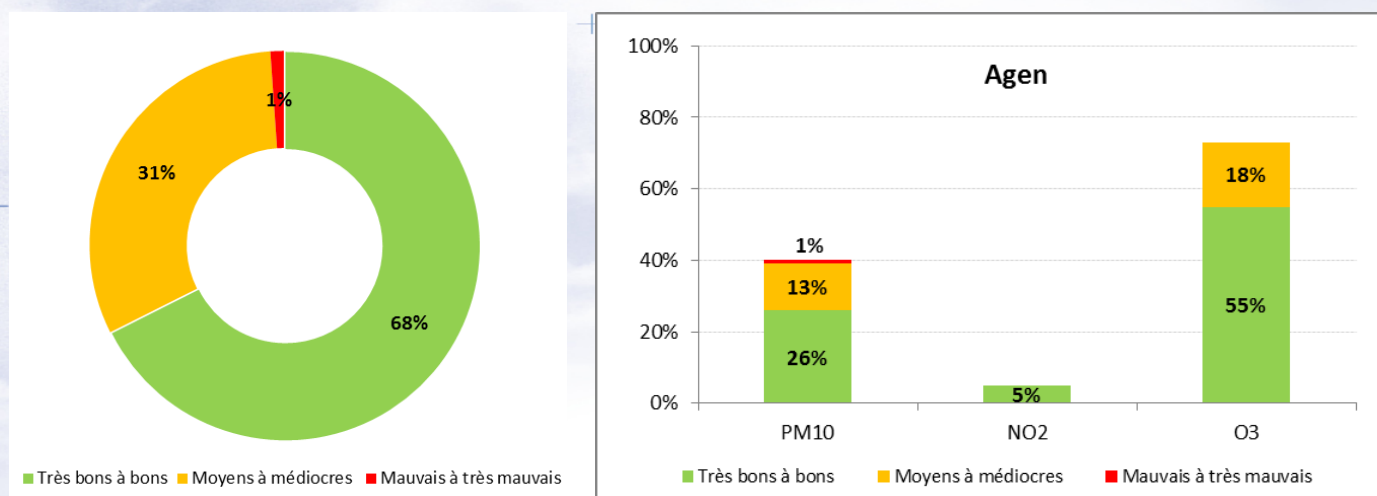


Figure 6 : bilan de l'indice ATMO et responsabilité des polluants sur l'agglomération d'Agen

Les indices de qualité de l'air relevés sur l'agglomération d'Agen ont été « très bons à bons » 68 % de l'année. Ils ont été qualifiés de « moyens à médiocres » 31 % de l'année et de « mauvais à très mauvais » 1 % de l'année.

L'ozone est principalement responsable des indices avec 73 % des cas observés dont 55 % de contribution pour les indices « très bons à bons ». Viennent ensuite les particules en suspension qui contribuent à 40 % aux indices dont 26 % aux indices « très bons à bons », 13 % aux indices « moyens à médiocres » et 1 % aux indices « mauvais à très mauvais ».

N.B : la somme des pourcentages est supérieure à 100 % car plusieurs polluants peuvent être conjointement responsables des indices.

I.6.2. Historique des indices ATMO

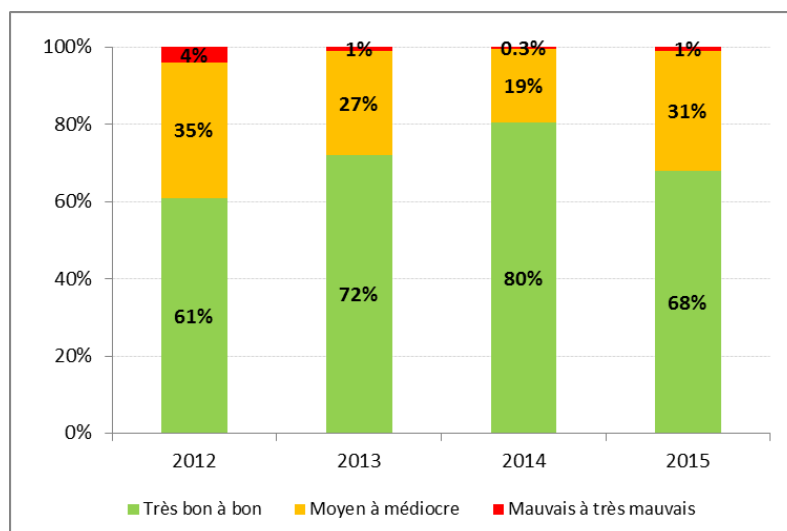


Figure 7 : historique des indices ATMO sur l'agglomération d'Agen

Après une année 2014 particulièrement favorable, les indices ATMO observés en 2015 sont globalement conformes à la moyenne observée sur les 4 dernières années, soit une dégradation par rapport à 2014.

N.B : l'historique ne peut se faire qu'à partir de 2012 en raison du changement de l'échelle d'indice des PM10 au 01/01/12.

I.6.3. Bilan des normes

Normes	Respect des normes		Agen
SIR O ₃ H 180	Oui	Maximum horaire	166
SA3 O ₃ H 360	Oui	Maximum horaire	166
SA2 O ₃ 3H 300	Oui	Nombre d'occurrences	0
SA1 O ₃ 3H 240	Oui	Nombre d'occurrences	0
VC O ₃ 8H 120	Oui	Nombre de dépassements en jours*	15
OQ O ₃ 8H 120	Non	Nombre de dépassements en jours	17
-	-	Moyenne estivale	66
SIR PM10 24H 50	Non	Maximum journalier	64
SA PM10 24H 80	Oui	Maximum journalier	64
VL PM10 35J max > 50	Oui	Nombre de dépassements en jours	4
VL PM10 A 40	Oui	Moyenne annuelle	18
OQ PM10 A 30	Oui		18
SIR NO ₂ H 200	Oui	Maximum horaire	96
SA NO ₂ 3H 400	Oui	Nombre d'occurrences	96
VL NO ₂ 18H max > 200	Oui	Nombre de dépassements en heures	0
VL NO ₂ A 40	Oui	Moyenne annuelle	13

Tableau 1 : bilan vis-à-vis des décrets en vigueur sur l'agglomération d'Agen

* en moyenne sur 3 ans

I.6.4. Respect des valeurs limites et valeurs cibles

Des valeurs limites et des valeurs cibles ont été précisées dans la réglementation européenne et française (cf. Annexe 2). Sur l'agglomération d'Agen, aucun dépassement de valeur de référence n'a été enregistré sur les 5 dernières années.

I.6.5. Valeurs repères

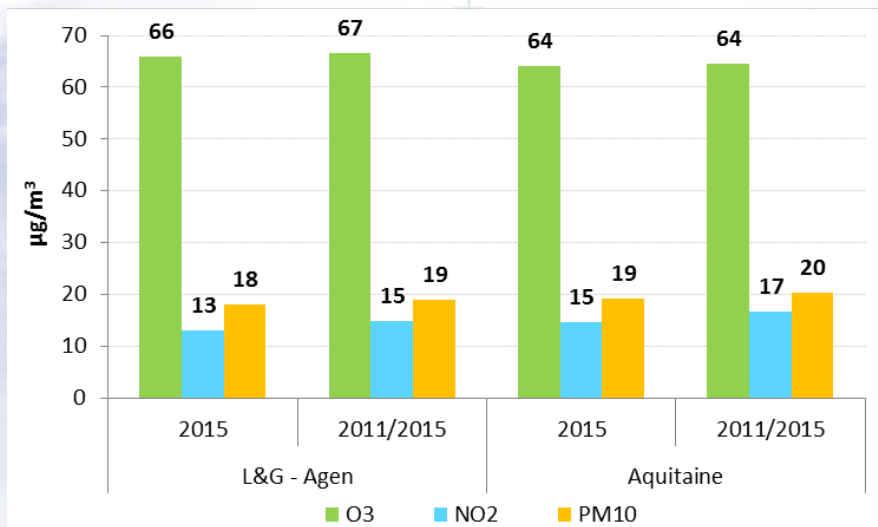


Figure 8 : valeurs repères par polluant sur l'agglomération d'Agen

Pour les trois polluants considérés, les concentrations relevées à Agen cette année sont légèrement plus faibles que la moyenne des 5 dernières années sur la station. Concernant le dioxyde d'azote et les particules en suspension, les concentrations de 2015 sont plus faibles que les données régionales, alors que pour l'ozone, les niveaux observés à Agen sont supérieurs à la moyenne régionale.

I.6.6. Évolutions mensuelles des polluants

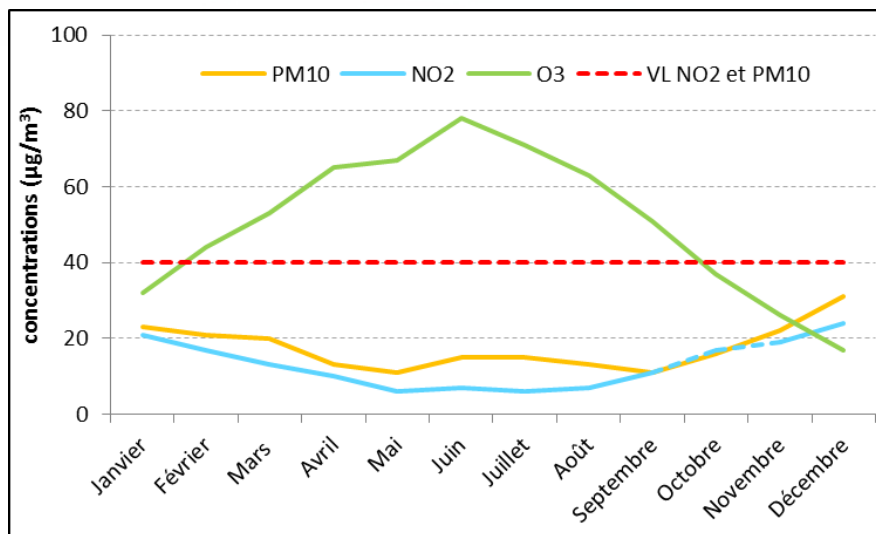


Figure 9 : évolutions mensuelles des polluants sur l'agglomération d'Agen

Les concentrations en **ozone** sont plus élevées en période estivale, notamment en juin, en lien avec les conditions météorologiques. Les **particules en suspension** et le **dioxyde d'azote** voient leurs niveaux plus élevés en hiver notamment en janvier et en décembre, périodes propices aux pics de pollution.

N.B : les courbes en pointillé comportent moins de 75 % de données validées.

I.6.7. Évolutions décennales de la qualité de l'air

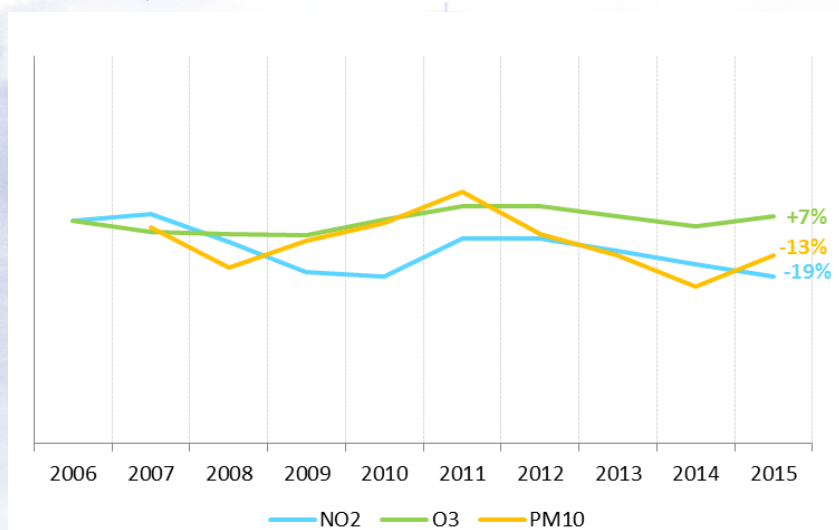
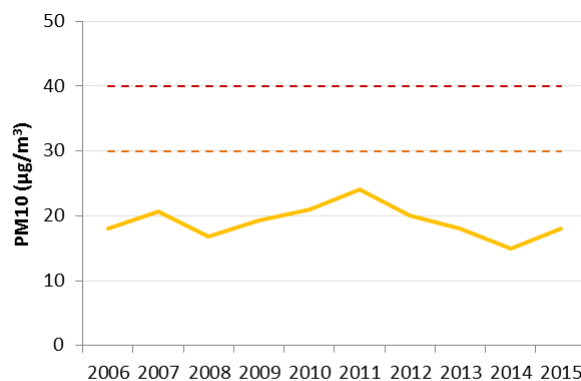
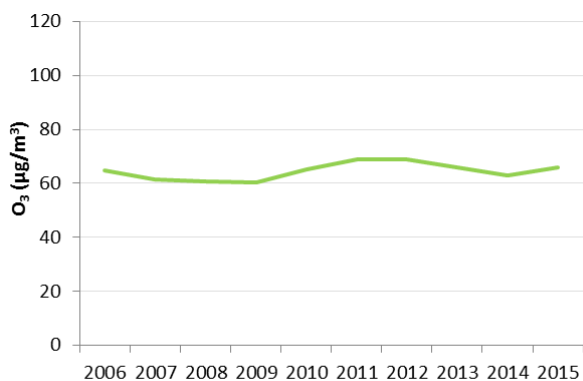


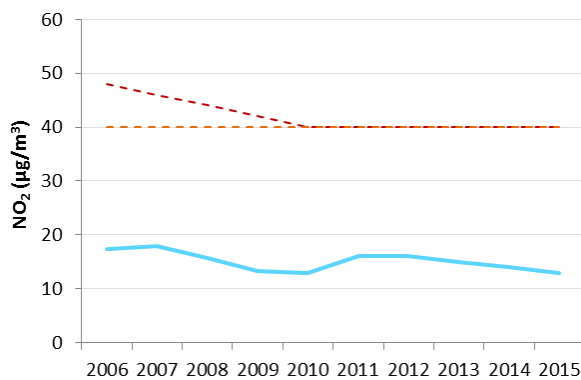
Figure 10 : évolutions décennales des polluants sur l'agglomération d'Agen

- Les niveaux en **ozone** sont globalement stables depuis quelques années. Les concentrations ont augmenté de 7 % depuis 2006.
- Bien qu'ayant augmenté entre 2014 et 2015, les concentrations en **particules en suspension** poursuivent leur tendance baissière. Elles ont diminué de 13 % depuis 2007.
- Les concentrations en **dioxyde d'azote** poursuivent leur baisse entamée en 2012. Elles ont diminué de 19 % depuis 2006.



— Agen

— Agen - - - Valeur limite - - - Obj. qualité



— Agen - - - Valeur limite - - - Obj. qualité

Figure 11 : évolutions pluriannuelles des concentrations de polluants sur l'agglomération d'Agen

I.7. Agglomération de Marmande

I.7.1. Bilan des indices de qualité de l'air

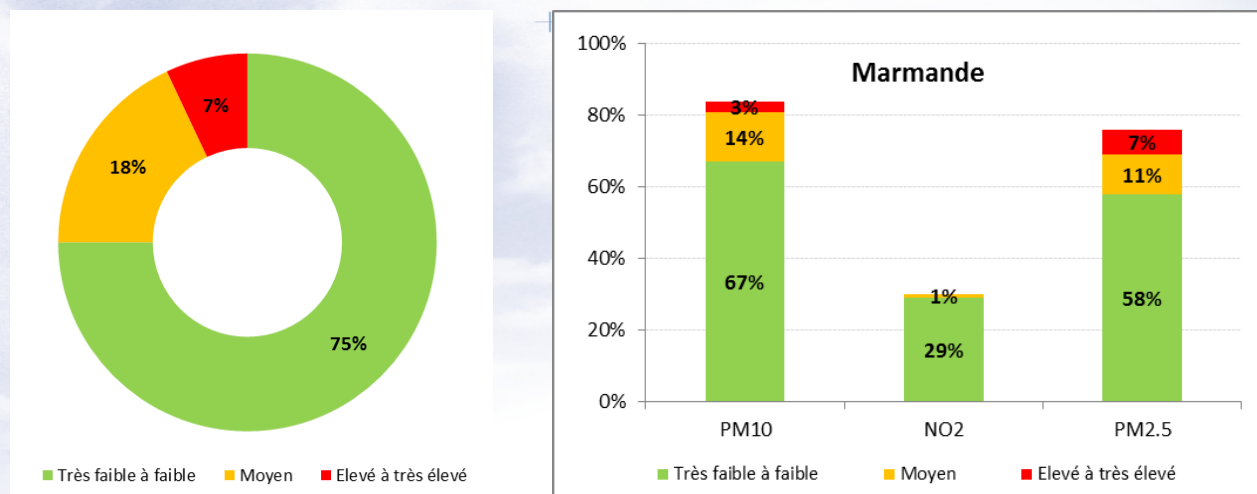


Figure 12 : bilan de l'indice CITEAIR et responsabilité des indices sur l'agglomération de Marmande

L'indice de qualité de l'air en proximité automobile de la station de Marmande a été « très faible à faible » 75 % de l'année. Il a été « moyen » 18 % de l'année et « élevé à très élevé » 7 % de l'année.

Les particules en suspension contribuent à 84 % aux indices dont 67 % aux indices « très faibles à faibles », 14 % aux indices « moyens » et 3 % aux indices « élevés à très élevés ». Le dioxyde d'azote, quant à lui, contribue pour 30 % aux indices dont 29 % pour les indices « très faibles à faibles » et 1 % pour les indices « moyens ». Les particules fines contribuent à 76 % aux indices dont 58 % aux indices « très faibles à faibles », 11 % aux indices « moyens » et 7 % aux indices « élevés à très élevés ».

N.B : la somme des pourcentages est supérieure à 100 % car plusieurs polluants peuvent être conjointement responsables des indices.

I.7.2. Historique des indices CITEAIR

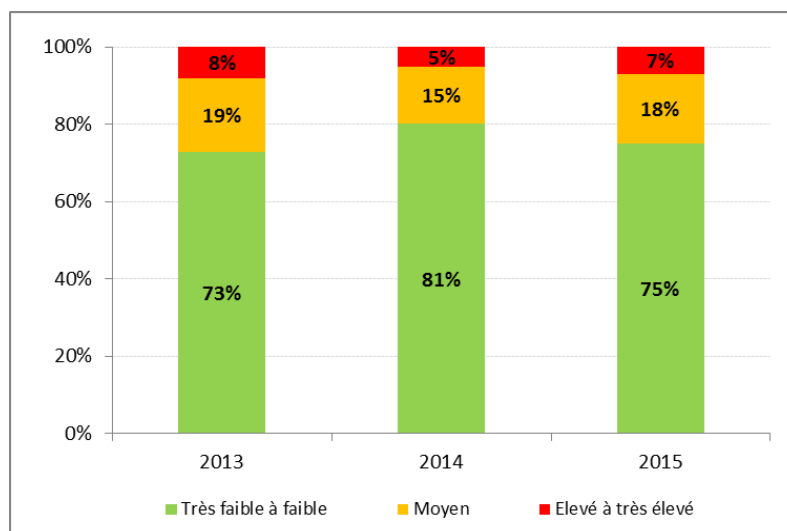


Figure 13 : historique des indices CITEAIR sur l'agglomération de Marmande

Les indices CITEAIR relevés en 2015 sur Marmande sont assez proches de ceux observés en 2013, et moins bons qu'en 2014, année particulièrement favorable en terme de qualité de l'air.

N.B : l'historique ne peut se faire qu'à partir de 2013, l'indice CITEAIR n'étant pas calculé auparavant sur la région.

I.7.3. Bilan des normes

Normes	Respect des normes		Marmande
SIR PM10 24H 50	Non	Maximum journalier	101
SA PM10 24H 80	Non	Maximum journalier	101
VL PM10 35J max > 50	Oui	Nombre de dépassements en jours	13
VL PM10 A 40	Oui	Moyenne annuelle	23
OQ PM10 A 30	Oui		23
VL PM2.5 A 25	Oui	Moyenne annuelle	15
VC PM2.5 A 20	Oui		15
OQ PM2.5 A 10	Non		15
SIR NO₂ H 200	Oui	Maximum horaire	120
SA NO₂ 3H 400	Oui	Nombre d'occurrences	120
VL NO₂ 18H max > 200	Oui	Nombre de dépassements en heures	0
VL NO₂ A 40	Oui	Moyenne annuelle	19

Tableau 2 : bilan vis-à-vis des décrets en vigueur sur l'agglomération de Marmande

I.7.4. Respect des valeurs limites et valeurs cibles

Des valeurs limites et des valeurs cibles ont été précisées dans la réglementation européenne et française (cf. Annexe 2). Sur l'agglomération de Marmande, aucun dépassement de valeur de référence n'a été enregistré depuis la mise en service de la station fin 2012.

I.7.5. Valeurs repères

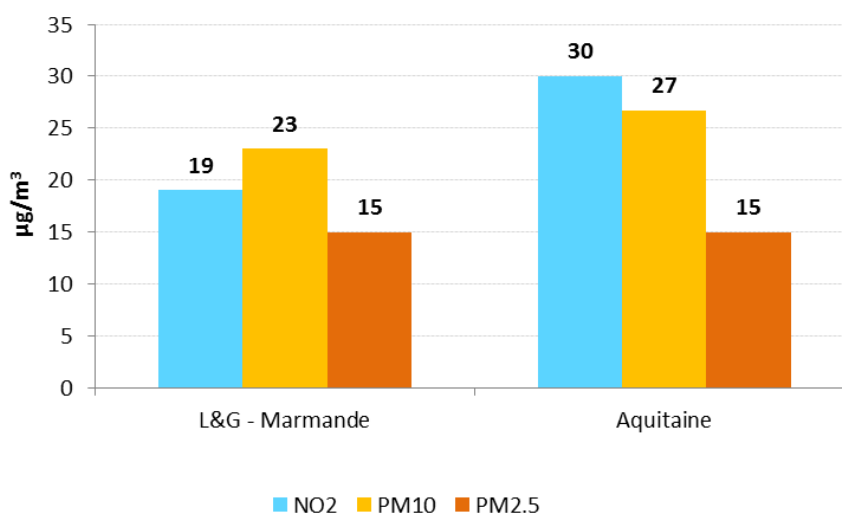


Figure 14 : valeurs repères par polluant sur l'agglomération de Marmande

Les concentrations en dioxyde d'azote relevées à Marmande cette année sont nettement plus faibles que les données régionales. Quant aux particules en suspension, elles sont également plus faibles que les données régionales mais dans une moindre mesure que pour le dioxyde d'azote. Enfin, pour les particules fines, les données observées sur Marmande sont dans la moyenne régionale.

1.7.6. Évolutions mensuelles des polluants

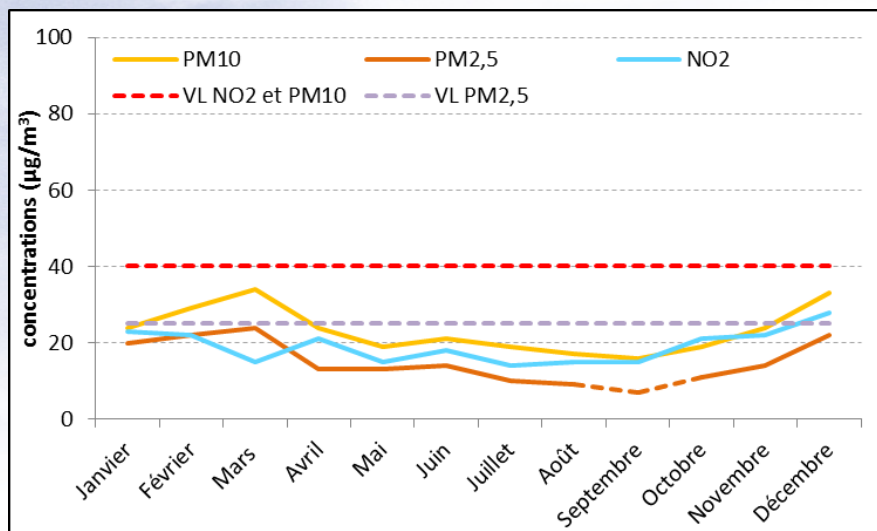


Figure 15 : évolutions mensuelles des polluants sur l'agglomération de Marmande

Les **particules en suspension**, les **particules fines** et le **dioxyde d'azote** voient leurs niveaux plus élevés en hiver notamment en décembre, période propice aux pics de pollution. Cette année, les niveaux de particules en suspension et fines ont été soutenus au printemps, en lien avec un épisode de pollution national.

N.B : les courbes en pointillé comportent moins de 75 % de données validées.



airaq.asso.fr



A I R A Q
Atmo Aquitaine

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN AQUITAINE
Parc d'activités de Chemin Long - 13, allée James Watt - CS30016 - 33692 Mérignac
Tél. 05 56 24 35 30 - Fax 05 56 24 24 06



Toute utilisation partielle ou totale de ce document doit faire référence à AIRAQ. AIRAQ ne saurait être tenue responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aura pas donné d'accord préalable. AIRAQ se dégage de toute responsabilité quant à l'exploitation ultérieure de ses données par un tiers. Elle rappelle que toute utilisation partielle ou totale de ses données doit faire mention de la source. ©AIRAQ